

1,917 moniteurs adultes. Deux ingénieurs en chef, secondés par cinq adjoints régionaux aident les familles rurales à résoudre leurs problèmes de génie rural. Cinq émissions radio-phoniques passent chaque semaine sur un réseau de dix postes et des bulletins hebdomadaires sont remis à la radio et à la presse. Des publications sont offertes au public rural et le personnel du ministère a l'usage d'auxiliaires visuels. La province compte trois collèges agricoles et professionnels à Olds, à Vermilion et à Fairview; tous trois offrent cinq cours en agriculture: agriculture générale et spécialisations en phytotechnie, en zootechnie, en mécanique agricole et en gestion de la ferme. A ces cours s'ajoutent un cours commercial complet, des cours abrégés en estimation et imposition des terres. Les collèges offrent des cours spéciaux: celui d'Olds, en horticulture, en modes et créations, en technologie des eaux d'irrigation; celui de Vermilion en économie domestique et en techniques de l'insémination artificielle; celui de Fairview, en mécanique du moteur et en soudure.

La Division de l'économie agricole s'applique à vulgariser les informations sur la gestion des fermes, le crédit et la commercialisation en vue d'aider les agriculteurs à appliquer les meilleures méthodes de gestion à leurs exploitations; elle rassemble, analyse et diffuse les données statistiques de l'agriculture, en collaboration avec le Bureau fédéral de la statistique; elle étudie la production agricole, les déboursés et les recettes agricoles, la commercialisation des produits, les ressources et l'aménagement rural; elle agit à titre de conseillère en matière d'économie auprès des divers ministères du gouvernement, des agriculteurs et de leurs associations. Des facilités de crédit sont offertes aux agriculteurs en vertu de la loi sur le crédit destiné à l'achat de terres et de la loi sur l'amélioration de l'habitation de la ferme.

La Division des ressources hydrauliques veille à l'administration de la loi qui vise l'utilisation de l'eau par les particuliers ou par les organisations dans la province et dans les provinces limitrophes. Les ingénieurs régionaux construisent des réseaux de drainage, d'irrigation et d'adduction d'eau; des travaux de régularisation des rivières et de protection contre l'érosion, selon que le commande le bien général. Les spécialistes en agrologie s'appliquent au nivellement des terres à irriguer, à l'établissement des colons, etc. Cette Division répond du vaste programme albertain de conservation et d'utilisation de l'eau.

Le ministère compte aussi la Division de l'aménagement dont le programme intéresse notamment la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles, l'utilisation des terres et des forêts, les recherches agricoles en collaboration avec l'Université de l'Alberta, l'aménagement (en collaboration) des eaux, l'administration de la *Lethbridge Northern and United Irrigation Districts*, la représentation de l'agriculture auprès de l'Office de la circulation routière. Le Conseil de la commercialisation des produits agricoles établit et régit des offices de vente et des commissions qui aident à la commercialisation des produits agricoles. Un nouveau plan directeur présentement à l'étude vise l'administration, le fonctionnement, l'entretien et la reconstruction des travaux et des réseaux d'irrigation dans la province.

Colombie-Britannique.—Le ministère de l'Agriculture de cette province compte quatre grandes divisions: le Service de l'administration a la direction générale des programmes agricoles, applique la législation et rédige des rapports et des publications. Le Service exerce aussi une surveillance directe sur les sections suivantes: Grandes cultures, Pédologie, Pathologie des plantes, Entomologie, Apiculture, Marchés et Statistiques et Cercles d'agriculteurs et de fermières.

Le Service du bétail aide et surveille l'industrie du bétail et assure des services vétérinaires relatifs aux règlements concernant la lutte contre les épizooties; il assure aussi la surveillance des marques de bétail, l'inspection des établissements laitiers et des fermes d'élevage d'animaux à fourrure ainsi que l'inspection d'abattoirs autorisés trop petits pour avoir droit aux services d'inspection fédéraux. Le Service surveille également les travaux de la Division laitière en ce qui concerne l'inspection des laiteries commerciales, des fermes laitières et des épreuves du lait nature en laboratoire. Ses fonctionnaires sont postés dans 11 centres de la province.